



Saint-Lambert-de-Lauzon

Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon - PLAN D'URBANISME

Grandes affectations du sol - secteur urbain

Règlement 858-23

Plan PU-2



Commerciale
 Industrielle
 Mixte
 Récréative
 Résidentielle

Zone d'aménagement prioritaire

Zone d'aménagement différé

Étang d'épuration

Réseau routier

Ligne Hydro

École

0 250 500 Mètres

Limite municipale

Hydrographie

Réseau ferroviaire

Église

Périmètre d'urbanisation

1 : 20 000



Service de l'aménagement et développement du territoire,
2023-04-18